

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 156-2016
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.824

Déposée le: 01.09.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Graber (La Neuveville, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée: Non

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Avenir de la route Brügg – Lyss Nord

Au printemps de 2017, l'autoroute A16 de Boncourt aux Champs-de-Boujean (Bienne Est) sera entièrement achevée. Quelques mois plus tard, la branche autoroutière Est du contournement de Bienne sera livrée à la circulation. Ces deux événements vont – séparément et conjointement – contribuer à améliorer considérablement les conditions de circulation, notamment pour les dizaines de milliers d'usagers de la route résidant dans le Jura bernois, à Bienne et dans le Seeland. Dans l'agglomération biennoise, le trafic sera désengorgé. Pour 90% des habitants du Jura bernois, il sera plus aisé de se rendre dans le reste du canton et plus particulièrement dans l'agglomération bernoise. Dans une année, les automobilistes et les transporteurs routiers se rendant de Moutier, de la Vallée de Tavannes ou du Bas-Vallon de St-Imier à Berne, à Thoune ou encore à Spiez emprunteront une autoroute tout au long de leur voyage, sauf entre Brügg et Lyss Nord. Cette lacune va constituer un véritable chaînon manquant, une parenthèse malencontreuse, une rupture malvenue. Cette réalité va sans l'ombre d'un doute être accentuée et aggravée par l'augmentation attendue du trafic liée à l'ouverture complète de l'autoroute A16 et à la mise en service du contournement Est de Bienne.

En considérant ce qui précède, le Conseil-exécutif est prié de nous dire :

- Comment il apprécie et considère cette situation ?
- S’il estime opportun d’intervenir auprès de la Confédération pour que la route Brugg – Lyss Nord soit mise à quatre voies, surtout en songeant que cette route relie l’agglomération de Bienne qui compte 90 000 habitants à celle de Berne qui en compte 400 000 ?

Destinataire

- Grand Conseil